

Motion de soutien à Monsieur Christophe GLEIZES
Conseil de l'Ordre du Barreau d'AGEN, en séance du 13 novembre 2025

Le Conseil de l'ordre du barreau d'Agen, réuni le 13 novembre 2025,

CONNAISSANCE PRISE de la condamnation de monsieur Christophe GLEIZES, natif du Lot-et-Garonne, à sept ans d'emprisonnement prononcée en première instance par le tribunal de Tizi Ouzou, le 29 juin 2025,

CONNAISSANCE PRISE de l'appel interjeté par monsieur Christophe GLEIZES, fixé à l'audience de la cour de justice de Tizi Ouzou du 3 décembre 2025,

RAPPELLE l'élan de solidarité à la suite de la mobilisation de l'association Journalistes Sans Frontières pour exiger la libération de monsieur Christophe GLEIZES,

RÉAFFIRME son attachement à la liberté d'information, indispensable à toute expression démocratique,

DÉNONCE l'exercice de poursuites à l'encontre de journalistes dans l'exercice de leur profession,

EXPRIME son soutien à monsieur Christophe GLEIZES, et à la mobilisation de la société civile, en faveur de sa libération,

APPELLE à la libération de monsieur Christophe GLEIZES, et à la protection des droits fondamentaux des journalistes.

Fait à Agen, le 13 novembre 2025

David LLAMAS
Bâtonnier de l'Ordre

